



Feuille d'information

Programmes d'apprentissages à distance

# ViaVirtuel et ViaCorrespondance



Conseil scolaire  
Viamonde

# ViaVirtuel

## Qu'est-ce que le programme ViaVirtuel?

Le programme d'enseignement à distance ViaVirtuel est à l'intention des élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année, inscrits dans une école élémentaire Viamonde, et pour lesquels les parents ont fait le choix de l'enseignement à distance pour une période prédéterminée.

## Combien de minutes d'enseignement sont prévues à chaque jour?

Dans le cadre de ce programme, un enseignement du curriculum complet est offert à raison de 300 minutes (5 heures) d'apprentissage par jour, incluant du temps d'apprentissage en direct, dit synchrone.

Niveau scolaire	Temps d'enseignement synchrone
Maternelle et jardin	Jusqu'à 180 minutes (3 heures)
1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	Jusqu'à 225 minutes (3 heures 45 min)
7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> année	Jusqu'à 300 minutes (5 heures)

Le personnel enseignant et d'appui affecté au programme ViaVirtuel sera disponible pendant l'horaire de la journée scolaire établi par l'école à l'exception de l'heure du repas et des pauses.

## Quelles sont les matières enseignées dans le cadre du programme ViaVirtuel?

À l'instar de l'école régulière, toutes les matières du curriculum sont enseignées dans le programme ViaVirtuel. De plus, les élèves participants sont évalués au même titre que les autres élèves qui fréquentent l'école en personne.

## **Est-ce que les camarades de la classe virtuelle sont des élèves d'une même école?**

Les élèves qui participent au programme ViaVirtuel doivent d'abord être inscrits dans une école Viamonde, puis assignés au programme. Ainsi, les groupes-classes du programme ViaVirtuel sont formés d'un regroupement d'élèves d'une même ou de différentes écoles. ViaVirtuel étant un programme centralisé, les enseignantes et les enseignants qui y sont affectés ne sont pas les mêmes qu'à l'école d'où proviennent les participantes et les participants.

## **Est-ce-que les classes virtuelles sont des classes à niveaux multiples?**

Nous structurons les classes en fonction du nombre d'élèves inscrits dans chaque niveau et des normes relatives aux tailles des classes en Ontario. Compte tenu de ces facteurs, il pourrait se présenter une situation où nous devons constituer une classe combinée avec des élèves de plus d'un niveau scolaire.

## **Est-ce que les enfants doivent obligatoirement se connecter à toutes les périodes d'enseignement?**

Oui. La présence des élèves est obligatoire aux périodes d'enseignement en direct (synchrone). La prise des présences sera effectuée selon le protocole habituel de l'école. Toute absence doit être motivée, comme à l'école régulière.

## **Quel logiciel est utilisé pour le programme ViaVirtuel?**

Le Conseil utilise la plateforme TEAMS (Office 365) pour l'enseignement à distance et le dépôt de travaux.

## ViaVirtuel au secondaire

Afin de permettre un parcours éducatif qui respecte les besoins et les intérêts des élèves, de nombreux cours du secondaire sont offerts en diffusion simultanée, c'est-à-dire, qu'ils peuvent être suivis soit en virtuel pour les élèves qui ont fait le choix de l'enseignement à distance, soit en salle de classe. Les élèves à distance, comme celles et ceux en personne se retrouvent donc dans le même groupe-classe. Le branchement virtuel est réservé aux élèves qui sont inscrits au programme ViaVirtuel pour l'entièreté du semestre ou qui ont reçu une autorisation préalable.

Il est important de noter que certains cours du secondaire ne peuvent pas être offerts en mode virtuel en raison de la nature de leur contenu (par exemple, les cours d'éducation physique et santé, hôtellerie et tourisme, etc.). Il faut consulter la personne responsable de l'orientation scolaire de l'école en cas de questions concernant les choix de cours.

Comme à l'habitude, les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont la possibilité de s'inscrire à un cours en différé (dit asynchrone) du Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO) en suivant les modalités de ce dernier. Il faut communiquer avec la personne responsable de l'orientation scolaire à l'école pour recevoir des informations supplémentaires et s'inscrire à un ou plusieurs cours de cette gamme.

# ViaCorrespondance

## Qu'est-ce que le programme ViaCorrespondance et à qui s'adresse-t-il?

Le programme d'apprentissage ViaCorrespondance est à l'intention des élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année dont au moins un parent d'expression française est en mesure d'appuyer son enfant et de servir de lien avec l'école pour assurer un suivi des apprentissages. Le programme convient généralement aux élèves qui ont peu ou pas de défis d'apprentissages.

## Quels sont les avantages du programme ViaCorrespondance?

Le programme ViaCorrespondance est un choix qui s'offre aux familles éligibles qui souhaitent bénéficier de trousse de planification des apprentissages, de ressources et d'outils approuvés dans le cadre d'un enseignement à distance sans période d'enseignement en direct (appelé synchrone). Plus spécifiquement, ViaCorrespondance permet de fournir aux parents, tuteurs et tutrices qui assurent l'enseignement, une planification des apprentissages, qui, lorsque suivie adéquatement, permet à du personnel qualifié en enseignement d'évaluer les acquis des apprenants et de produire un bulletin scolaire à la fin de chaque étape.

### Planification

- Un exemple d'horaire quotidien adapté à l'année d'étude de l'élève
- Une planification mensuelle détaillée en lien avec le curriculum
- À votre rythme

### Ressources et soutien

- Des rendez-vous avec le personnel enseignant pour répondre aux questions des élèves
- Des ressources éducatives (papier et/ou en ligne)
- Liens au curriculum de l'Ontario

### Évaluation

- Des travaux corrigés avec rétroaction descriptive par le personnel enseignant et des temps de rencontre pour évaluer l'apprentissage de l'élève
- Un bulletin scolaire à la fin de chaque étape

## Quelle est la différence entre ViaCorrespondance et ViaVirtuel?

La différence la plus importante est que, contrairement à ViaVirtuel, le programme ViaCorrespondance ne comprend pas de période d'enseignement en direct (synchrone) et est suivi au rythme de l'élève. Le Conseil scolaire Viamonde fournit des trousse de planification des apprentissages standardisées selon les niveaux scolaires et le suivi des apprentissages se fait à des moments prévus à l'avance entre une ou un pédagogue, l'enfant et son parent, tutrice ou tuteur.

## L'école par correspondance, ça marche?

Les dernières années ont démontré que la fréquentation physique de l'école est le choix à privilégier pour la plupart des élèves afin de maximiser leurs chances de réussite et optimiser le développement des connaissances et des compétences. Toutefois, nous reconnaissons aussi que dans certaines situations, des familles peuvent être amenées à considérer d'autres options, telles que le programme ViaCorrespondance, pour la poursuite des apprentissages des enfants. Le succès de l'enfant qui participe au programme ViaCorrespondance repose sur **la collaboration des familles** pour le renvoi à l'enseignant des preuves d'apprentissage réalisées à la maison et pour l'appui des jeunes au quotidien. Il est donc essentiel que l'adulte qui appuie l'élève qui participe au programme ViaCorrespondance puisse lire et écrire en français.

## Est-ce que le matériel fourni est adapté au niveau des élèves?

Les trousse envoyées aux familles sont standardisées aux niveaux scolaires dans lesquels les enfants sont inscrits. Toutefois, elles ne sont pas élaborées de manière à être modulées pour répondre aux besoins particuliers des élèves.

## **À quelle fréquence les apprenantes et les apprenants du programme ViaCorrespondance sont-ils suivis par un membre du personnel enseignant?**

La structure du programme ViaCorrespondance permet une rencontre en direct (via TEAMS) tous les 15 jours. Ainsi, le programme ViaCorrespondance peut ne pas convenir à certains élèves qui ont besoin d'un encadrement plus serré.

## **Comment inscrire mon enfant au programme ViaCorrespondance?**

Les élèves du programme ViaCorrespondance doivent d'abord être inscrits à l'école Viamonde de leur zone de fréquentation scolaire. Pour en savoir plus, les familles doivent communiquer avec la direction d'école afin de valider si l'élève répond au profil de ce mode d'apprentissage, puis, le cas échéant, procéder à son inscription.



**CONSULTEZ NOTRE SITE WEB**

**pour trouver l'école Viamonde  
près de chez vous.**

**[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)**